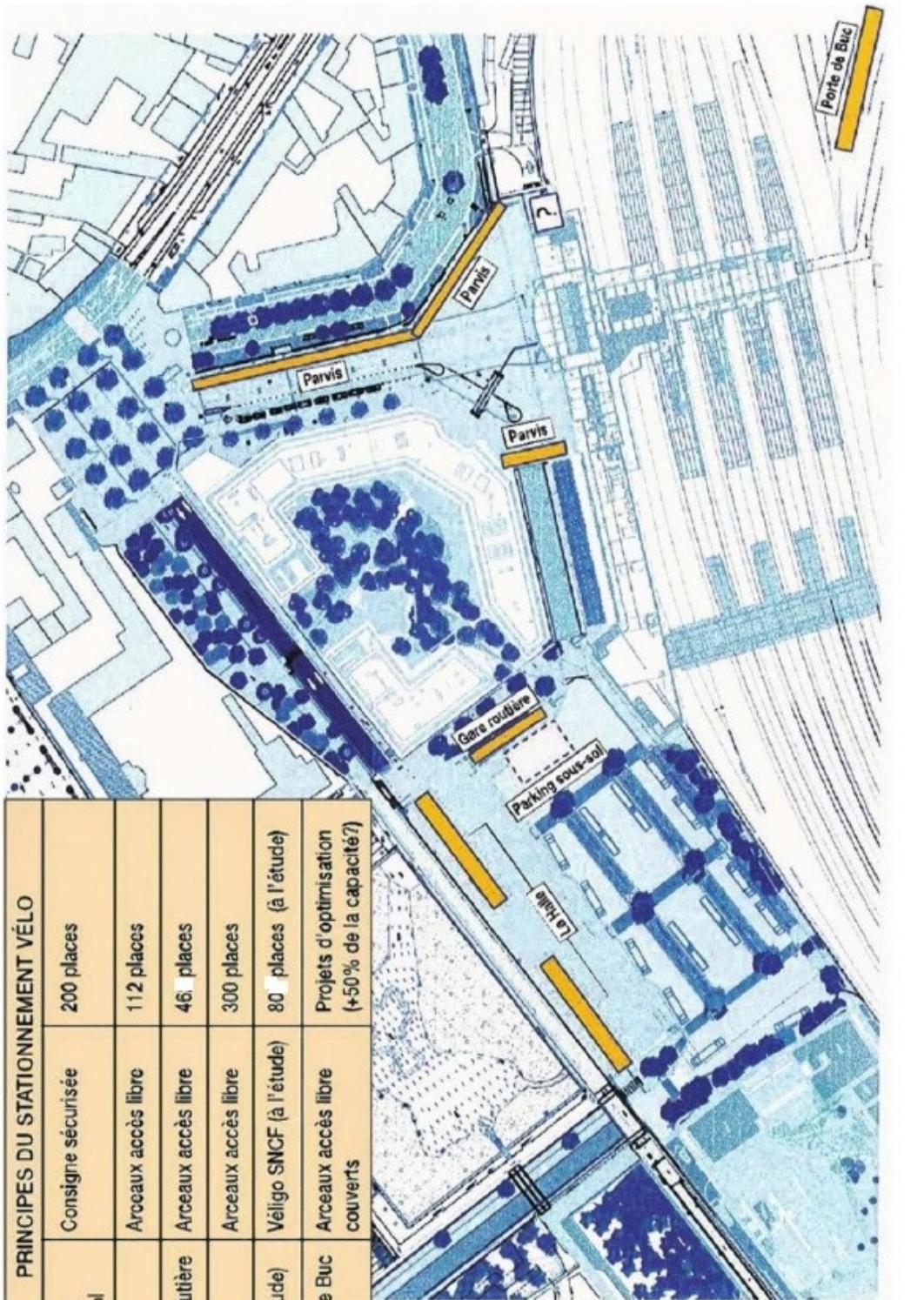


associations veulent des réponses

PRINCIPES DU STATIONNEMENT VÉLO		
Parking sous-sol	Consigne sécurisée	200 places
Hall c	Arceaux accès libre	112 places
Gare routière	Arceaux accès libre	46 places
Parvis	Arceaux accès libre	300 places
? (à l'étude)	Véligo SNCF (à l'étude)	80 places (à l'étude)
Porte de Buc	Arceaux accès libre couverts	Projets d'optimisation (+50% de la capacité?)



Le maire : « Nous avons essayé de gérer au mieux la somme des contraintes »

Toutes les Nouvelles : Les associations soulignent la non-pratique de l'accès des vélos au parking souterrain. Est-il encore possible de remédier à cela ?

François de Mazieres : Au début, le projet prévoyait un escalier en colimaçon époustouflant. En tant qu'utilisateur, je suis intervenu pour qu'il soit différent. Là, c'est beaucoup mieux, avec une rampe. Je recommande que le dénielé est assez bon. On aurait souhaité une rampe qui soit plus douce mais techniquement ce n'était pas possible. Les usagers peuvent emprunter l'ascenseur. Dans ce projet, s'il y a bien une chose sur laquelle un effort a été fait, c'est le vélo. Nous avons prévu des centaines de places, avec des places certainement notamment positionnées sur le parvis pour que les gens puissent déposer leur vélo rapi-

dement. Il y a aussi des places derrière la halle, abritées par un auvent. Cela qui souhaitent plus de sécurité peuvent aller dans le parking à un tarif très avantageux (35 € par an). Tout l'aménagement a été conçu pour les usagers qui souhaitent aller vite.

Il existait une boîte à vélo sécurisée sur la place Pointcaré. Va-t-elle revenir ?

Nous sommes en discussion avec la SNCF pour un Véligo qui serait installé en haut du parvis. Mais c'est la SNCF qui décide.

Concernant le parking, y aura-t-il un gardien sur place 24h/24 et 7j/7 ?

Il aura un gardien de 6h30 à 9h30 et de 16h à 21h ; c'est ce qui est prévu pour l'instant mais nous sommes en discussion pour étendre ces horaires. La société qui va exploiter le parking,

veut également il faut être en capacité de voir comment cela évolue et parfois opérer des ajustements. Souvenez-vous, il y a douze ans, l'ancien projet comportait beaucoup plus de flux de véhicules. Là, nous avons complètement apaisé cela.

Des toilettes publiques sont-elles prévues dans le cadre du PEM ?

Il y en aura dans le local d'accueil de Versailles Grand Parc, géré par Kéolis, sous les escalators de la nouvelle passerelle. De manière générale, existe-t-il un plan de circulation sur l'organisation des flux autour et sur le PEM ? Les associations estiment qu'il aurait dû y avoir une sorte de chef d'orchestre, qu'en pensez-vous ? Ce projet a fait l'objet de mul-

tiples études. Des simulations dynamiques ont été présentées aux associations avec les points où il pouvait y avoir des bouchons, à quelle heure, etc. La personne « globale » c'est en fait le directeur des services techniques et la directrice de la voirie. Il était plus pertinent de travailler avec des personnes internes que de faire appel à quelqu'un de l'extérieur que nous aurions en plus du payer une fortune. Nous avons essayé de gérer toute la somme de contraintes au mieux. Je reconnaissais que les associations ont été très utiles et nous avons repris beaucoup de leurs propositions... »

Propos recueillis par Florie Cedolin

Aujourd'hui, ce n'est pas prévu. Après, nous sommes là pour être intelligents collectivement (réponse à la question).

Au carrefour Sceaux/Francine, des flux importants de bus, piétons (notamment le tram) se croisent. Nous étudions la question.

TOUTES LES NOUVELLES
MERCREDI 12 JUIN 2019
www.78actu.fr